

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU LUNDI 25 MARS 2024

Membres du conseil d'école	Qualité	Emargement présence Le 06/11/2023	Emargement Approbation du PV Du 06/11/2023	Membres avec voix consultative présents
Sabine Goguillon	Professeur	X	X	Néant
Océanne Willame	Professeur	X		
Mathilde Bury	Professeur	X	X	
Jocelyn Somon	Directeur Professeur	X	X	
Adèle Lefèbvre	Professeur	X	X	
Marie-Laure Devillers	Inspectrice de l'EN	X		
Pascal Noyon	Maire	X	X	
Christelle Demanet	Conseillère municipale	X	X	
Monsieur Carpentier	Conseiller municipal	X		
Didier Domisse	Conseiller municipal	X	X	
Chantal Naert	Déleguée Départementale de l'EN	<i>Excusée</i>		
Natacha Bujia	Représentante des Parents d'élèves	<i>Excusée</i>		
Angèle Garbe	Représentante des Parents d'élèves	X	X	
Lloyd Cavro	Représentante des Parents d'élèves	<i>Excusée</i>		
Virginie Evrard	Représentante des Parents d'élèves	X	X	
Maud Brulé	Représentante des Parents d'élèves	X	X	

Ordre du jour :

- 1) Rappel et approbation du conseil du 6 novembre 2023.
- 2) Projet de fermeture de classe, effectif et répartition pour la rentrée 2024.
- 3) Organisation des rythmes scolaires.
- 4) Sécurité à l'école.
- 5) Présentation du projet d'école 2024/2029.
- 6) Dispositif NEFLE (Notre école, faisons l'ensemble)
- 7) Bilan moral et financier de l'AEFF.
- 8) Vote du nouveau bureau de l'AEFF, association de gestion financière de l'école

1) Approbation du conseil du 6 novembre 2023.

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents lors du conseil du 6 novembre 2023. (10 voix)

2) Projet de fermeture de classe, effectif et répartition pour la rentrée 2024.

Les effectifs		Les répartitions	
Effectifs 2023-2024	Préparation 2024-2025	Répartition par niveau 2023-2024	Prévisions par niveau 2024-2025
0 INSCRIT	0 INSCRIT	CYCLE I 36	CYCLE I 32
0 ADMISSIBLE	0 ADMISSIBLE	TPS 5	TPS 6
95 ADMIS	0 ADMIS	PS 10	PS 6
0 Admis accepté	0 Admis accepté	MS 11	MS 10
0 réparti	0 réparti	GS 10	GS 10
0 non réparti	0 non réparti	CYCLE II 36	CYCLE II 34
95 Admis définitifs	0 Passage dans l'école	CP 12	CP 9
95 répartis	0 réparti	CE1 14	CE1 11
0 non réparti	0 non réparti	CE2 10	CE2 14
0 bloqué	94 RADIÉS	CYCLE III 23	CYCLE III 24
1 en attente d'INE	0 passage hors école	CM1 13	CM1 11
4 RADIÉS	94 sans passage	CM2 10	CM2 13
		TOTAL 95	TOTAL 90

[Les statuts administratifs](#)

La direction départementale a confirmé la fermeture d'un poste de professeur, celui de Madame Noémie Férasse. Madame Lefèbvre quitte l'école et se destine à une nouvelle carrière dans l'éducation spécialisée.

Répartition envisagée en 2024/2025

- TPS/PS/MS : 21
- GS/CP : 20
- CE1/CE2 : 25
- CM1/CM2 : 22

Soit 88 élèves

- Classe des TPS/PS/MS resteront sur le site de la maternelle en 2024/2025.
- Les autres classes seront sur le site d'élémentaire.

➤ **Parole à Madame Devillers, Inspectrice de l'Education nationale de la circonscription de Jeumont**

Madame l'Inspectrice explique que cette fermeture est due à la baisse démographique. A terme, la moyenne par classe sera de 21 élèves.

Elle informe le conseil que ce choix est fait à partir, entre autres, du classement des écoles selon leur indice de position sociale. L'indice de Felleries est de 92.2, celui de la circonscription étant de 82. La moyenne en France est de 100. Plus l'IPS est bas, plus il y aura de clémence par rapport à cette baisse d'effectif. De plus, Felleries est hors éducation prioritaire.

Madame Devillers ajoute que la maternelle étant vieillissante, c'est aussi l'occasion de réaménager l'école et à terme de centraliser toutes les classes sur le même lieu

Monsieur Somon explique qu'il a rencontré Monsieur Le Maire et Madame Demanet à ce sujet. Il donne la parole aux représentants de la commune.

Monsieur Le Maire évoque cette possibilité. Une étude de faisabilité sera faite afin de réorganiser l'école. Mais cette option ne sera pas pensable à la rentrée 2024. Monsieur Somon ajoute que cette étude de réaménagement de l'école existe déjà. A l'époque, elle concernait les deux classes maternelles. Des plans de cet aménagement existent.

3) Organisation des rythmes scolaires.

Aucun changement pour l'année prochaine si les écoles restent en l'état. La semaine de 4 jours ayant été entériné en 2023, les parties prenantes délibèreront donc en 2026 sur l'opportunité de renouveler la demande de dérogation de l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours.

4) Sécurité à l'école.

M Somon rappelle que les exercices de sécurité du groupe scolaire que cela soit en maternelle ou en élémentaire sont compliqués à organiser du fait de la configuration des écoles.

En maternelle, M Somon constate une évolution positive grâce à quelques aménagements qui ont permis d'améliorer la mise en place effective de ces exercices. Le portail d'entrée de l'école maternelle a été changé.

En élémentaire, le ppms anti-intrusion est très compliqué à mettre en place du fait des nombreuses accessibilité et de la perméabilité de l'enceinte due à un portail vétuste mais aussi du fait de la séparation des classes qui rend impossible toute communication en cas d'intrusion.

Pour pallier aux difficultés de sa mise en place, M Somon a invité le référent de la gendarmerie à une visite des écoles afin de présenter les PPMS, de les améliorer et de chercher des solutions. Un conseiller municipal, Monsieur Carpentier, sera également présent afin de prendre note des différentes remarques. Cette rencontre a lieu mercredi 27 mars à 14h30

5) Présentation du projet d'école 2024/2029.

L'équipe pédagogique travaille sur le projet d'école 2024/2029.

Le projet d'école comporte plusieurs parties mais le cœur même du projet est le projet pédagogique : un bilan du précédent projet d'école a été établi, les propositions du rapport d'évaluation ont été prises en compte. Les évaluations nationales ont également été analysées.

Voici une présentation succincte de ces axes prioritaires, cœur du projet pédagogique :

Axes prioritaires en lien avec le socle commun et programme de maternelle	Objectifs généraux à planifier par cycle
<p>Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer, mobiliser le langage dans toutes ses dimensions -s'exprimer à l'oral -écrire</p>	<p>Objectif n°1 : Améliorer le langage oral - Développer les situations de prise de parole et d'écoute : conseils, quoi de neuf, rituels, pédagogie explicite, exposés, ateliers philosophie, etc.</p>
<p>Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre -mobiliser les outils numériques</p> <p>Domaine 3 La formation de la personne et du citoyen -exercer son esprit critique, faire preuve de discernement - respecter les règles, les autres</p>	<p>Objectif n°2 : Améliorer le langage écrit - Développer des situations d'écrits : écrits de travail, écrits de plaisir, écrits à lire, écrits mathématiques, etc.</p> <p>Transversalité : vocabulaire, outil informatique</p>
<p>Domaine 4 : systèmes naturels et techniques -mener une démarche scientifique, résoudre un problème simple</p>	<p>Objectif n°3 : Améliorer la compréhension et l'utilisation des langages mathématiques. - Développer le calcul mental, participer à des concours de calcul, extraire et organiser des informations, débats mathématiques</p>

Objectif 4 :

Accompagner l'élève dans son développement cognitif afin de tendre vers la réussite de tous les élèves (concentration, l'attention, la mémoire, réflexivité)

- Jeux de société, cahier de réussite, évaluation positive, activités interclasses, activités échec, dames, APQ, activités sportives

Pour atteindre ces objectifs, une planification des activités par cycle doit être faite afin d'assurer une progressivité cohérente et graduelle. Une réflexion importante devra être faite quant aux moyens d'évaluation de ces objectifs.

Différents volets sont ajoutés au cœur de ce projet :

- La continuité et l'organisation des enseignements : celui-ci sera axé sur l'évaluation positive et les différents outils communs que l'équipe pédagogique peut mettre en place.
- Le parcours des élèves : parcours citoyen, parcours artistique, parcours santé, parcours développement durable (labellisation E3D), Le SRAV (Savoir Rouler à vélo), parcours santé(APS), parcours éducation à la sécurité, le volet sport(aisance aquatique, savoir nager)
- Le volet dispositif d'aide aux élèves à besoins spécifiques
- Le volet enseignement des langues vivantes
- Le volet temps périscolaire
- Le volet communication avec les parents
- Le volet sécurité
- Le volet numérique

6) Dispositif NEFLE (Notre école, faisons la ensemble)

Ce dispositif peut très bien s'intégrer au projet d'école. Au vu des changements attendus à la rentrée 2024 et dans l'attente de décisions concernant la configuration de l'école, la composition de l'équipe, cette concertation sera lancée en octobre 2024. Cette concertation serait organisée sous la forme d'un forum ouvert.

7) Bilan moral et financier de l'AEEF.**Bilan moral**

Activités financées par l'AEEF et subventionnées par la commune et l'association des parents :

- L'escrime financée par l'AEEF
- La fabrication collective d'un calendrier des émotions. Ce projet est financé pour moitié par l'Amicale Laïque.
- La visite dans le cadre du développement durable et de la découverte du monde d'une ferme pédagogique.
- Une soirée cabaret le 31 mars sur le thème de l'enseignement moral et civique
- Une classe de découverte sur le thème de l'équitation et du cirque.
- Une fête des écoles sur le thème du cirque
- Une sortie au Musverre sur l'exposition temporaire de Madame Perozini
- un spectacle de Noël
- un spectacle d'ombres chinoises en coopération avec l'association des parents d'élève
- sortie au Musée de Maubeuge et visite du zoo

Bilan financier (voir annexes)

Au 31 décembre 2023, arrêt des comptes pour l'année civile :

- Compte Chèque Crédit Agricole de l'AEEF, association de gestion financière : + 6 060,37€
- Fournitures : +374.89€
- Transport et voyages : - 125.30€

Au 25 mars 2024 :

Compte AEEF : +3814.35€

La commune annonce que les subventions ont reconduites pour l'année 2024/2025.

- Fournitures : 5 000€
- Transports et voyage : 1 800€

8) Vote du nouveau bureau de l'AEFF, association de gestion financière de l'école

Sont élus à l'unanimité des membres du conseil d'école :

Madame Mathilde Bury, secrétaire et Madame Angèle Garbe, Secrétaire adjointe

Madame Virginie Evrard Rossignol, trésorière

Monsieur Jocelyn Somon, Président.

Administrateurs : les membres du conseil d'école

9) Question ajoutée au pv du conseil d'école

Que faire lorsque l'Atsem est absente (question posée par Madame Demanet, conseillère municipale déléguée aux écoles) ?

L'école a le devoir d'accueillir les élèves même si l'atsem est absente. Une solution de remplacement sera trouvée dans la journée ou le lendemain pour pallier son absence. Si l'absence est longue, une atsem remplaçante remplacera cette dernière. (CAP petite enfance).

Le président,

M SOMON



La secrétaire de séance,

Mme LEFEBVRE



Pièces annexées au procès-verbal :

- **Extrait livre banque**
- **Bilan subvention fourniture**
- **Bilan transport et voyage**